

**Fondation communautaire
Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
États financiers
au 31 mars 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 19

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.
138, route 132 Ouest
New Richmond (Québec) G0C 2B0

T 418 392-5001

Aux administrateurs de
Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme .

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Lalabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

New Richmond
Le 27 mai 2022

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Revenus de placements	1 320 258	988 278					1 320 258	988 278
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	(13 385)	3 124 816					(13 385)	3 124 816
Apports reçus à titre de dotation	3 828 473	845 682					3 828 473	845 682
Gain sur cession de l'immeuble destiné à la revente	93 967						93 967	
Autres dons				804				804
Défi communautaire objectif avenir RBC			5 000	10 000			5 000	10 000
Autres revenus			11 452	4 052			11 452	4 052
Revenus d'activités bénéfiques			69 885	69 360			69 885	69 360
Frais d'administration			209 230	182 033	(209 230)	(182 033)		
Aide gouvernementale			1 645	10 000			1 645	10 000
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)			13 404	675 795			13 404	675 795
Programme de Préparation à l'Investissement (PPI)				5 000				5 000
	5 229 313	4 958 776	310 616	957 044	(209 230)	(182 033)	5 330 699	5 733 787

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges								
Distribution de revenus	576 819	416 062					576 819	416 062
Frais d'administration	209 230	182 033			(209 230)	(182 033)		
Salaires et charges sociales			89 024	74 833			89 024	74 833
Assurances			1 028	883			1 028	883
Dépenses - activités bénéfiques								
Frais pour l'organisation			34 175	36 338			34 175	36 338
Part du partenaire			35 136	32 550			35 136	32 550
Déplacements			514	1 086			514	1 086
Frais de réunions			1 139				1 139	
Fournitures et frais de bureau			3 572	2 864			3 572	2 864
Défi communautaire objectif avenir RBC			5 000	10 000			5 000	10 000
Télécommunications			10 797	4 628			10 797	4 628
Cotisations et colloques			3 895	3 789			3 895	3 789
Communication, publicité et promotion			10 526	14 092			10 526	14 092
Honoraires professionnels			88 866	70 106			88 866	70 106
Dépenses FUAC			5 724	625 041			5 724	625 041
Charges locatives			5 550	6 720			5 550	6 720
Divers			1 433				1 433	
Intérêts et frais bancaires			555	234			555	234
Amortissement du mobilier et des agencements			1 319	1 200			1 319	1 200
Amortissement des logiciels			615	876			615	876
	786 049	598 095	298 868	885 240	(209 230)	(182 033)	875 687	1 301 302
Excédent des produits par rapport aux charges	4 443 264	4 360 681	11 748	71 804			4 455 012	4 432 485

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022			2021
	Fonds de dotation	Fonds d'administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds au début	15 449 507	61 508	15 511 015	11 078 530
Excédent des produits par rapport aux charges	4 443 264	11 748	4 455 012	4 432 485
Solde de fonds à la fin	19 892 771	73 256	19 966 027	15 511 015

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	4 455 012	4 432 485
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	13 385	(3 124 816)
Gain net sur la cession de placements réalisé	(864 400)	(510 852)
Gain sur cession de l'immeuble destiné à la revente	(93 967)	
Amortissement des immobilisations	1 934	2 076
	<u>3 511 964</u>	798 893
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(18 082)</u>	(26 768)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 493 882</u>	772 125
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaisse affectée à l'acquisition de placements	(235 600)	186 425
Variation nette des fonds sous gestion	2 716 976	(288 782)
Placements	(14 333 226)	(7 256 547)
Cession de placements	8 055 526	6 674 138
Immobilisations corporelles	(1 555)	(1 808)
Cession de placements immobiliers	253 967	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 543 912)</u>	(686 574)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement		30 000
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(50 030)	115 551
Encaisse au début	<u>234 315</u>	118 764
Encaisse à la fin	<u>184 285</u>	234 315

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Situation financière

au 31 mars 2022

	2022		2021
	Fonds de dotation	Fonds d'administration	Total
	\$	\$	\$
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	55 639	128 646	184 285
Autres créances (note 3)	21 806	9 508	31 314
Avances au fonds d'administration, sans intérêt	32 147		
Frais payés d'avance		3 546	3 546
	109 592	141 700	219 145
Placements (note 4)	23 417 509		23 417 509
Immeuble destiné à la revente			16 053 194
Immobilisations corporelles (note 5)		8 263	8 263
	23 527 101	149 963	23 644 917
			16 476 565
PASSIF			
Passif à court terme			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)		14 560	14 560
Produits reportés			5 516
Dû au fonds de dotation, sans intérêt		32 147	32 147
		46 707	14 560
Dette à long terme (note 7)		30 000	30 000
Fonds sous gestion (note 8)	3 634 330		3 634 330
	3 634 330	76 707	3 678 890
			917 354
			965 550
SOLDES DE FONDS			
Dotations et montants disponibles pour distribution (note 9)	18 320 374		18 320 374
Montant disponible pour distribution future			13 703 725
Plus-value non réalisée sur les placements afférents aux dotations	1 572 397		1 572 397
Non grevé d'affectations		73 256	73 256
	19 892 771	73 256	19 966 027
	23 527 101	149 963	23 644 917
			15 511 015
			16 476 565

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

1 - STATUTS, OBJECTIFS DE L'ORGANISME ET CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

La Fondation, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, se voue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de son territoire. Elle constitue et gère un capital permanent et transitoire devant servir au développement communautaire de la région. Elle distribue les revenus de placements aux organismes de la région dans différents secteurs, dont les arts, la culture, l'éducation, l'environnement, les loisirs et sports, la santé, les services sociaux et la religion. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu l'autorisation de modifier sa dénomination sociale Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles pour Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion ainsi que ceux afférents aux immobilisations.

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotation, ainsi que les revenus de placements grevés d'affectations d'origines externes. Les actifs, les passifs, les produits et les charges reliés au fonds de dotation y sont présentés.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les produits provenant d'activités bénéfiques sont constatés au moment de l'encaissement.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans le fonds de dotation selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placement incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur les cessions de placements ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placement non grevés d'affectations d'origines externes sont constatés à l'état des résultats au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds de dotation au poste Revenus de placements.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux qui proviennent d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	20 %
Logiciels	30 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Intérêts courus	21 806	1 987
Contributions à recevoir		7 680
Taxes à la consommation à recevoir	9 508	5 550
	<u>31 314</u>	<u>15 217</u>

4 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Valeurs mobilières Desjardins		
Encaisse	246 054	10 010
Fonds communs de placements	1 086 866	1 616 486
Obligations, taux d'intérêt variant de 1,05 % à 2,58 %, échéant de juin 2023 à décembre 2030	6 019 019	2 210 586
Actions de sociétés ouvertes	16 048 817	12 200 602
	<u>23 400 756</u>	<u>16 037 684</u>
Desjardins Gestion de Placements		
Encaisse	915	1 359
Fonds communs de placements	15 838	14 151
	<u>16 753</u>	<u>15 510</u>
	<u>23 417 509</u>	<u>16 053 194</u>

Selon Valeurs mobilières Desjardins, le taux de rendement moyen généré par les placements est de plus 8,94 % (plus 34,33 % en 2021), considérant les plus et moins values sur placements.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

4 - PLACEMENTS (suite)

Les revenus de placements du fonds de dotation pour l'année financière terminée au 31 mars 2022 se sont chiffrés à 1 320 258 \$ et les variations de la juste valeur des placements à moins 13 385 \$, comparativement à des revenus de placements de 988 278 \$ et une variation de la juste valeur des placements de plus 3 124 816 \$ en 2021, et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente du titre au 31 mars 2022. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds de dotation au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date de l'état de la situation financière.

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Coût	\$	\$
Mobilier et agencements	49 645	42 816
Logiciels	20 356	18 922
	<u>70 001</u>	<u>61 738</u>
		<u>8 263</u>
		<u>8 642</u>

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	13 087	3 341
Salaires à payer	1 334	1 416
Sommes à remettre à l'État	139	759
	<u>14 560</u>	<u>5 516</u>

7 - DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'à 31 décembre 2023	<u>30 000</u>	<u>30 000</u>

La Fondation a bénéficié d'un emprunt de 40 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 30 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

7 - DETTE À LONG TERME (suite)

Étant donné que l'aide gouvernementale de 10 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

8 - FONDS SOUS GESTION

Les soldes des fonds sous gestion sont sujets aux conventions spécifiques à chacun.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de bonifier le capital des fonds sous gestion détenus au 31 mars 2009 de 1 %. Cette bonification représente un montant de 986 \$ à même les revenus non distribués de chaque fonds. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 6 095 \$ au 31 mars 2022.

Au 31 mars 2022, le capital des fonds sous gestion se détaille comme suit :

	Capital sous gestion		
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	Total
	\$	\$	\$
Centraide Gaspésie-Les-Iles	5 627	3 161	8 788
Musée de la rivière Cascapédia	50 000	2 934	52 934
Arrimage	21 187		21 187
École de musique Mi-La-Ré-Sol	110 425		110 425
Famille Bénéteau pour OSE	115 000		115 000
Fiducie A. Beaudoin pour OSE	10 038		10 038
Ambassadeurs 2016 pour OSE	210 000		210 000
École de cirque des Iles-de-la-Madeleine	158 333		158 333
Développement de Mont-St-Pierre	22 078		22 078
COSMOSS Bas-Saint-Laurent	<u>2 850 000</u>		<u>2 850 000</u>
	<u>3 552 688</u>	<u>6 095</u>	<u>3 558 783</u>
Revenus de placements reportés			
Non distribués			73 181
Réservés			<u>2 366</u>
			<u><u>3 634 330</u></u>

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

9 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les fonds en dotation sont grevés d'affectations d'origines externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de bonifier le capital des fonds de 1 %. Cette bonification représente un montant de 135 220 \$ à même les revenus non distribués de chaque fonds. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 542 218 \$ au 31 mars 2022.

Au 31 mars 2022, le capital des fonds se détaille comme suit :

	Capital affecté à titre de dotation		
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	Total
	\$	\$	\$
Georges Smith	152 026	7 323	159 349
Fondation Communautaire	61 555	3 535	65 090
Jeunesse René-Lévesque	1 023 424	76 482	1 099 906
URLS Gaspésie Les-Iles	68 855	3 788	72 643
Andrée et Rémi Bujold	20 783	1 634	22 417
Étudiants New Richmond	42 496	2 956	45 452
Cornélius Brotherton	742 702	32 946	775 648
Musée de la rivière Cascapédia	573 836	25 503	599 339
John LeBouthillier	505 311	18 009	523 320
Sûreté du Québec MRC Rocher Percé	25 502	1 858	27 360
Christian Servant	6 213	463	6 676
Jean Gagnon	5 141	383	5 524
Yvonne Maloney	5 645	416	6 061
Base de Plein Air Bellefeuille	111 414	5 542	116 956
Société Historique de la Gaspésie	1 275 000	84 434	1 359 434
Power Corporation	50 064	3 059	53 123
Transport adapté de la Baie	7 647	474	8 121
Village en chanson de Petite-Vallée	538 803	34 354	573 157
Société Gaspésienne du Patrimoine	7 346	345	7 691
Fabriques	106 597	375	106 972
Fabrique Cascapédia-Saint-Jules	5 147	299	5 446
Fabrique St-Adélaïde de Pabos	132	6	138
Fabrique de Chandler	264	12	276
Fabrique de Gaspé	33	1	34
Développement communautaire du Mont St-Pierre	54 977	2 081	57 058
Fondation Gérard-D.-Lévesque	500 000	33 473	533 473
Musée régional de Rimouski	30 063	2 253	32 316
Marie-Hélène Côté et Jean-François Nadeau	3 248	188	3 436
Douglas et Fernande Brochet et amis	36 929	1 049	37 978
Réjean Bond	8 845	300	9 145
Rue de la Cité	8 716	536	9 252
Aurèle Doucet	3 112	189	3 301
Santé mentale Johanne Bécu	2 561	127	2 688
Patrimoine de Percé	20 100	1 130	21 230
Groupe Persévérance Scolaire	5 000	282	5 282

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

9 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS (suite)

	Capital affecté à titre de dotation		
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	Total
	\$	\$	\$
En environnement	5 000	282	5 282
Jean-Marie Fallu	30 948	727	31 675
Maxime Lambert et Véronique Henry	5 230	263	5 493
Corporation du Mont Saint-Joseph	10 258	384	10 642
Centre de pédiatrie sociale Haute-Gaspésie	124 018	4 556	128 574
Service Secours Baie-des-Chaleurs	2 019 149	56 479	2 075 628
Fondation de la Tourelle	101 592	4 134	105 726
Robert Rioux	1 119 255	18 861	1 138 116
Denis Servant	51 914	788	52 702
École de musique BSL	228 032	4 011	232 043
Richard Doin	715	21	736
Leblanc-Lobo-Turcotte	24 882	464	25 346
Centre Jeunesse GIM	50 000	1 647	51 647
Musée de la Gaspésie	1 623 517	64 336	1 687 853
Musée militaire	155 039	4 474	159 513
Fondation Maison René Lévesque	575 677	14 902	590 579
Fondation Santé Baie-des-Chaleurs	108 500	3 015	111 515
Loup Blanc	255 876	3 864	259 740
Conseil de la Culture de la Gaspésie	86 541	1 917	88 458
Marcel Bujold	7 487	333	7 820
Le Plaisir des mots	955	18	973
Sports Ste-Anne-des-Monts	50 000	879	50 879
Société conservatoire des Iles-de-la-Madeleine	10 181	163	10 344
Jean Arsenault	3 655	45	3 700
Musée acadien du Québec	179 779	1 965	181 744
Société Alzheimer Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	249 121	2 491	251 612
Family Ties	4 670	45	4 715
Groupe Ouellet Bolduc	41 094	270	41 364
Jeunesse Les petits Mutins de Rocher-Percé	15 600	156	15 756
Jeunesse Haute-Gaspésie	1 051	10	1 061
Huguette Cloutier	47 360	40	47 400
Festijazz de Rimouski	47 121	194	47 315
Langlois-McInnis et Ciment McInnis Inc.	2 043	20	2 063
Entreprenariat féminin	134 286	1 315	135 601
Robertson Holmes Memorial	143 500	830	144 330
Ligue de Hockey Gagnon Image	14 728	105	14 833
Site historique du banc de Paspébiac	30 530	210	30 740
Général de la Fondation	35 337	349	35 686
Les joyeux philanthropes	87 676	105	87 781
Musée de la Mer	20 000	200	20 200
Société Historique de la Haute-Gaspésie	1 746	15	1 761
Club de Natation Opti-Plus	98 858	515	99 373

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

9 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS (suite)

	Capital affecté à titre de dotation		Total
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	
	\$	\$	\$
Club de patinage artistique des Chic-Chocs	98 858	515	99 373
OSE	302 132	500	302 632
Suzanne Lamy	40 000		40 000
Centre L'Aid'Elle	10 150		10 150
Fondation Prevtech	2 000		2 000
Famille Houasnia-Corriveau	13 145		13 145
Aînés GIM	35 336		35 336
Lewis Annett	4 500		4 500
Richard Sansfaçon	21 853		21 853
Les modestes investisseurs	2 400		2 400
Famille Girard	4 967		4 967
COSMOSS Bas-Saint-Laurent	2 860 000		2 860 000
	17 207 749	542 218	17 749 967
Revenus de placements grevés d'affectations d'origines externes			
Non distribués			398 314
Réservés			172 093
			18 320 374

10 - GARANTIE BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux de 7,20 % (7,45 % au 31 mars 2021) et est renégociable annuellement.

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des fonds communs de placement et des actions de sociétés ouvertes. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les contributions à recevoir et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

11 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

De plus, certains fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en obligations, en fonds communs de placements et en actions étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.